



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

42 COM

WHC/18/42.COM/10A

Paris, 28 mai 2018

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-deuxième session

Manama, Bahreïn
24 juin – 4 juillet 2018

Point 10 de l'Ordre du jour provisoire : Rapports périodiques

10A : Rapport d'avancement sur la préparation du troisième cycle des Rapports périodiques

RÉSUMÉ

Ce document est présenté en application de la Décision **41 COM 10A**. Il comporte un rapport sur la préparation du lancement de la soumission de rapports pour le troisième cycle des Rapports périodiques, y compris les mesures prises pour faciliter le rôle moteur des États parties dans le troisième cycle, conformément à la Décision **41 COM 10A**. Une nouvelle plate-forme Internet dédiée au troisième cycle est disponible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>.

Projet de décision : 42 COM 10A, voir Point V

I. CONTEXTE

1. La période de réflexion sur les Rapports périodiques (2015 – 2017), qui a suivi le deuxième cycle des Rapports périodiques (2008 – 2015), a donné lieu à la mise en place d'un grand nombre de changements et d'améliorations du format et du processus de soumission des Rapports périodiques grâce au travail du groupe d'experts pour la Réflexion sur les Rapports périodiques. Dans la Décision **41 COM 10A**, le Comité a accueilli avec satisfaction les recommandations du groupe d'experts et a décidé que le troisième cycle des Rapports périodiques devrait être lancé et que le Centre du patrimoine mondial devrait assurer une approche globale dans toutes les régions, en apportant une coordination générale, des outils d'orientation et des analyses, et en facilitant le rôle moteur des États parties. Par ailleurs, le Comité a décidé que la région des États arabes devrait commencer l'exercice de soumission des Rapports périodiques en 2018, suivie des régions Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, et Europe et Amérique du Nord.

II. PRÉPARATION DU TROISIÈME CYCLE DE RAPPORTS PÉRIODIQUES

2. Suite à la Décision **41 COM 10A** du Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a procédé aux dernières améliorations techniques et à la révision linguistique du questionnaire des Rapports périodiques afin d'assurer la cohérence entre les versions anglaise et française.
3. Conformément aux recommandations du groupe d'experts et à la Décision **41 COM 10A** du Comité, ainsi qu'à la nécessité de faciliter le rôle moteur des États parties et d'assurer une approche globale dans toutes les régions, et en vue de faciliter la participation des États parties et de l'ensemble des acteurs du patrimoine mondial à la préparation de la soumission des Rapports périodiques pour le troisième cycle, le Centre du patrimoine mondial a mis en place un ensemble de supports de formation et d'orientation.
4. Les supports mis au point donneront aux États parties l'autonomie nécessaire pour mener avec succès l'exercice de soumission des Rapports périodiques à l'échelle nationale. Ils disposeront ainsi d'outils pour mener des activités de renforcement des capacités auprès des gestionnaires de sites et d'autres parties prenantes. Cet ensemble de supports de formation, adapté à une utilisation dans de nombreux contextes, est accessible à un vaste public. Ces outils conviviaux et intuitifs, dont l'accessibilité facilitera l'inscription de la soumission des Rapports périodiques à l'ordre du jour d'une série de réunions et d'événements organisés dans les régions, permettront aux points focaux et autres animateurs de mener des séances de formation et de discussion. Leur utilisation dans toutes les régions tout au long du troisième cycle offrira un cadre de compréhension qui devrait favoriser la coopération, améliorer la compréhension de l'exercice et ainsi de la mise en œuvre de la *Convention*, et contribuer ainsi à atteindre les objectifs de soumission des Rapports périodiques.
5. Les documents élaborés sont les suivants :
 - Document guide pour le questionnaire
 - Glossaire
 - Film d'animation n°1 sur le processus de soumission des Rapports périodiques

- Film d'animation n°2 portant sur la Section 2 du questionnaire
 - Manuel destiné aux gestionnaires de sites
 - Programme de formation aux Rapports périodiques
6. L'élaboration d'un **document guide** complet répond à un certain nombre de problèmes qui ont été identifiés au cours du deuxième cycle. Tout d'abord, il s'agit d'un outil qui permettra d'améliorer la compréhension des questions, éclairera des concepts avec lesquels certains participants pourraient ne pas être familiers, apportera des clarifications sur le type d'informations recherchées pour certaines questions spécifiques, et fournira un contexte et des explications sur de nombreux domaines thématiques abordés par le biais de liens vers des publications, politiques, documents et recommandations pertinentes concernant le patrimoine mondial, ainsi que vers des sites internet externes. Le document guide constitue une ressource dynamique au sein du questionnaire, et peut être modifié et complété au besoin. Il est disponible au sein de l'outil et comme document séparé, au format PDF.
 7. Le **glossaire** des termes clés qui complète le document guide propose des définitions claires du patrimoine mondial, de la conservation en général ou des termes spécifiques aux Nations Unies. Il s'appuie sur les définitions et les textes préexistants, disponibles dans des sources publiées.
 8. Le **film d'animation n°1** explique le processus de soumission des Rapports périodiques en des termes clairs et simples, soutenus par des images attrayantes. Il est disponible en anglais, en français et en arabe (les versions espagnole, chinoise et russe sont en cours de développement).
 9. Le **film d'animation n°2** porte sur la Section 2 du questionnaire. Il explique les principales fonctionnalités de l'outil en ligne, les principaux concepts concernés et l'assistance disponible. Il est proposé en anglais, en français et en arabe (les versions espagnole, chinoise et russe sont en cours de développement).
 10. Le **manuel destiné aux gestionnaires de sites** pour la soumission des Rapports périodiques explique à un vaste éventail de parties prenantes, de manière concise et dans un langage clair et accessible, les objectifs, le processus et le format de l'exercice. Le manuel a d'abord été publié en anglais et en français. Une version arabe est en cours de préparation. Il sera proposé dans d'autres langues selon les fonds disponibles.
 11. Le **programme de formation aux Rapports périodiques** a été élaboré pour permettre aux Points focaux ou aux experts de proposer des formations aux personnes concernées par ce processus. Il regroupe un grand nombre de ressources du patrimoine mondial, à la fois préexistantes et récentes (voir les paragraphes 5 à 10) et se présentera sous la forme d'une feuille de route pour les acteurs du renforcement des capacités dans le cadre de la soumission des Rapports périodiques. Le programme est en cours d'adaptation afin que des versions de base et avancées soient mises à disposition. Par ailleurs, l'exhaustivité du programme en fera une ressource adaptable à de nombreux contextes différents de formation au patrimoine mondial, au-delà du processus de soumission des Rapports périodiques.
 12. Une plate-forme en ligne dédiée au troisième cycle des Rapports périodiques, la **Plate-forme RP Cycle 3**, a également été élaborée. Le questionnaire et l'ensemble des supports de formation mentionnés dans les paragraphes 5 à 10 seront disponibles sous peu pour consultation sur la plate-forme à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>. La Plate-forme RP Cycle 3 sera mise à jour au fur et à mesure de la mise à disposition de nouvelles ressources.

13. Le Centre du patrimoine mondial s'est assuré que les progrès et innovations en cours ayant trait à la soumission des Rapports périodiques soient communiqués aux principales parties prenantes, telles que les représentants des Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les Chaires UNESCO qui constituent des partenaires clés dans l'exercice de soumission des rapports.
14. Un événement parallèle sur le lancement du troisième cycle des Rapports périodiques (2018-2024) a été organisé pendant la deuxième réunion de coordination avec les centres de catégorie 2 et le programme UNITWIN/Chaires UNESCO en lien avec le secteur de la culture de l'UNESCO (Siège de l'UNESCO, 23-24 novembre 2017). La présentation était dédiée aux résultats de la période de réflexion sur les Rapports périodiques (2015-2017) : améliorations et ajout de contenu au questionnaire, supports de formation et d'orientation en cours d'élaboration par le Centre du patrimoine mondial, et rôle et implication des centres de catégorie 2 et des Chaires UNESCO dans le troisième cycle, dans le contexte de l'approche consistant à faciliter le rôle moteur des États parties dans le cadre du troisième cycle des Rapports périodiques, à la demande du Comité (Décision **41 COM 10A**). Les diapositives PowerPoint de la présentation ont été mises à disposition, pour consultation, sur le forum du programme UNITWIN/Chaires UNESCO (<http://unescochairs-c2c.net/>).
15. L'avancement de la préparation du troisième cycle des Rapports périodiques a également été examiné pendant la réunion avec les Organisations consultatives, qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO en janvier 2018. Une vue d'ensemble des activités préparatoires en cours dans le cadre du troisième cycle a également été présentée, de même que les nouveaux supports de formation et d'orientation en cours de préparation.
16. Afin d'améliorer la communication sur les Rapports périodiques avec l'ensemble des parties prenantes du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a intégralement mis à jour sa page Web consacrée aux Rapports périodiques, qui a fait l'objet d'améliorations sur le plan visuel et au niveau de la navigation, par l'ajout de liens plus clairs vers d'autres pages pertinentes concernant le patrimoine mondial. La page Web mise à jour est disponible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/rapportperiodique>.

III. CADRE ANALYTIQUE DE LA SOUMISSION DES RAPPORTS PERIODIQUES

17. En vue du lancement du cadre analytique développé au cours de la période de réflexion sur les Rapports périodiques (2015-2017) comme modèle global d'analyse de données dans toutes les régions (conformément à la Décision **41 COM 10A**), un essai de ce cadre analytique est en cours, sur la base des résultats de la phase test des Rapports périodiques (avril 2017). Les experts du sous-groupe de travail sur les indicateurs de suivi et le cadre analytique continuent à travailler et élaborent un rapport axé sur leur examen, avec des recommandations clés.
18. Les premiers commentaires sur le cadre analytique notent la nécessité de continuer à développer de nouvelles méthodes d'analyse et des améliorations techniques afin de gérer les données recueillies, avec une recommandation particulière concernant la nécessité d'élaborer un outil analytique et de l'intégrer au questionnaire afin de faciliter l'analyse de données par les États parties. D'autres recommandations portent sur l'amélioration de la présentation des données, pour une plus grande accessibilité et une meilleure maniabilité, permettant aux États parties de les utiliser plus efficacement pour leurs propres activités de suivi. L'élaboration d'un format plus convivial pour le tableau

d'indicateurs de suivi (présentant les nouveaux indicateurs de suivi mis au point pour l'exercice, et approuvé par la Décision **41 COM 10A**) a également été recommandée. Il devrait être accessible via la Plate-forme RP Cycle 3 à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>.

III. PREPARATION DU TROISIEME CYCLE DES RAPPORTS PERIODIQUES – SOUMISSION DES RAPPORTS DANS LES RÉGIONS

19. En vue du lancement de la soumission des rapports, le Secrétariat prend un certain nombre de mesures pour faciliter le processus, notamment : réalisation d'un examen complet et mise à jour des dossiers et des coordonnées des participants à l'exercice, maintien de la communication avec les États parties concernés, information relative aux principales dates et aux délais, et information sur la disponibilité des supports de formation et d'orientation, vérification que la soumission des Rapports périodiques figure à l'ordre du jour des réunions du patrimoine mondial organisées dans les régions, mise à disposition d'une assistance pendant l'année de soumission des rapports et soutien aux États parties dans l'analyse de données post-rapport et la préparation des plans d'action.
20. Par ailleurs, l'approche globale de l'exercice est assurée par un coordinateur du Centre du patrimoine mondial travaillant de près avec les unités régionales.
21. La soumission de rapports des États arabes devant commencer en septembre 2018, le Secrétariat est prêt à assister les États parties et d'autres partenaires de la région dans leur préparation et leur mise en œuvre de l'exercice. À cet égard, le Secrétariat a déjà fait traduire en arabe certains des supports de formation, d'information et de communication mentionnés dans les paragraphes 5 à 11 et recherche des moyens de faire traduire le reste des documents dans les mois à venir. L'ampleur de cette démarche dépendra principalement des fonds disponibles. Le Centre du patrimoine mondial organise l'exercice de soumission de Rapports périodiques en étroite collaboration avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) basé à Manama, au Bahreïn. Afin d'assister les États parties de la région dans le processus, il est prévu que l'ARC-WH organise une réunion régionale commune sur l'exercice de soumission de Rapports périodiques. L'ARC-WH a en outre l'intention de fournir une assistance technique aux États parties, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.

V. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 42 COM 10A

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/18/42.COM/10A,
2. Prend note avec satisfaction des efforts déployés par le Centre du patrimoine mondial pour mettre en œuvre la Décision **41 COM 10A** et en particulier de l'ensemble des supports de formation et d'orientation qui ont été élaborés pour assurer une approche globale de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans le troisième cycle et pour faciliter le rôle moteur des États parties dans l'exercice,
3. Demande au Centre du patrimoine mondial de mettre ces ressources à la disposition d'un grand nombre d'acteurs du patrimoine mondial et de s'assurer qu'elles sont largement diffusées afin de veiller à une préparation efficace dans les régions, en particulier pour la région des États arabes, qui sera la première à se livrer à l'exercice pour la période 2018 – 2019.
4. Prend également note du travail en cours sur le cadre analytique du troisième cycle des Rapports périodiques et encourage le Centre du patrimoine mondial à continuer à mettre au point de nouvelles méthodes d'analyse et améliorations techniques pour le troisième cycle des Rapports périodiques,
5. Reconfirme que, conformément aux pratiques précédentes, le questionnaire des Rapports périodiques sera accessible dans les régions respectives à partir du mois de septembre de chaque année de soumission des rapports et que les questionnaires complétés devront être soumis avant le mois de juillet de l'année suivante.
6. Demande au Centre du patrimoine mondial de soumettre au Comité un rapport d'avancement sur la gestion et la coordination globales du troisième cycle des Rapports périodiques lors de sa 43^e session ;
7. Accueille avec satisfaction la proposition du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) de fournir une assistance afin de faciliter l'exercice de soumission de Rapports périodiques dans la région des États arabes, d'organiser des réunions régionales et de fournir une assistance technique aux États parties, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.